

CONSEIL D'ÉTAT, SECTION DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF.

A R R Ê T

n° 225.500 du 14 novembre 2013

A. 209.232/VIII-8667

En cause : **ABASBASSI** Brahim,
ayant élu domicile chez
M^e Jean BOURTEMBOURG, avocat,
rue de Suisse 24
1060 Bruxelles,

contre :

la Communauté française,
représentée par le Gouvernement,
ayant élu domicile chez
M^e Marc NIHOUL, avocat,
avenue Reine Astrid 10
1330 Rixensart.

LE PRÉSIDENT F.F. DE LA VIII^e CHAMBRE DES RÉFÉRÉS,

Vu la requête introduite le 21 juin 2013 par Brahim ABASBASSI tendant à la suspension, selon la procédure d'extrême urgence, de l'exécution de "la décision de la commission de recours déclarant irrecevable le recours externe du requérant, introduit à l'encontre de la décision du chef d'établissement de l'Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles Fléron - Chênée considérant son recours interne non fondé et confirmant ainsi la décision d'échec du requérant à l'épreuve sanctionnant la session relationnelle des formations aux fonctions de chef d'atelier et chef de travaux d'atelier, dont il a pris connaissance en recevant un courrier recommandé de la Communauté française le 12 juin 2013";

Vu l'arrêt n° 225.339 rendu par le Conseil d'État le 5 novembre 2013;

Vu le titre VI, chapitre II, des lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973;

Considérant que deux erreurs matérielles se sont glissées dans l'arrêt n° 225.339; la première concerne le numéro de l'arrêt lui-même, la seconde est

relative à l'élection de domicile de la partie adverse; qu'il convient de les rectifier comme indiqué au dispositif,

D É C I D E :

Article 1^{er}.

En première page, il y a lieu de lire "ARRÊT n° 225.339 du 5 novembre 2013".

Article 2.

Dans l'en-cause, il y a lieu de lire "La Communauté française, ayant élu domicile chez M^e Marc NIHOUL, avocat, avenue Reine Astrid 10 à 1330 Rixensart.

Ainsi prononcé à Bruxelles, en audience publique, le quatorze novembre deux-mille treize par :

M. CAMBIER,
M^{me} VAN HOVE,

conseiller d'État, président f.f.,
greffier.

Le Greffier,

Le Président f.f.,

Fl. VAN HOVE.

L. CAMBIER.